



Nom et prénom de mineur sur main courante

Par **nanaj71**, le **16/06/2008** à **13:51**

bonjours,une main courante a ete deposee au commissariat pour un vol de carte memoire sur un telephone portable que ma fille a trouvee dans le bus qui les emmenaient au sport,ma fille a donnee se telephone a un surveillant du college ..la persone qui a deposee cette main courante fait circuler celle ci partout dans le college,le nom de ma fille y figure(je precise que ma fille a 14 ans,donec mineur)elle y figure en tant que temoin.ont il le droit de mentionne le prenom et le nom de ma fille sur se document sans nous en avoir parler avant ni nous avoir convoques et ont il le droit de l exibe de cette facon?merci.